

Motion du groupe socialiste déposée pour la séance du Conseil général de Val-de-Ruz du 16 décembre 2019

Mise en œuvre du réseau cyclable

Un ensemble de bandes cyclables ont bien été réalisées durant cette dernière législature et certaines sont en train de l'être. Cependant, le réseau actuel est encore lacunaire, et les itinéraires ne sont pas continus.

Le groupe socialiste demande au Conseil communal de reconsidérer les itinéraires cyclables dans le Val-de-Ruz, ceci afin de définir et de mettre en œuvre un réseau continu et complet, en accord avec le Plan Directeur Régional.

Au nom du groupe socialiste : André Vallat